



Le projet URBACT "EGTC"¹ a été officiellement lancé le 19 novembre 2008 à Strasbourg

Les agglomérations transfrontalières se mettent en réseau à une échelle européenne

Le projet URBACT "EGTC"¹ sur la gouvernance des agglomérations transfrontalières en Europe a été officiellement lancé mercredi 19 novembre lors d'une conférence au Parlement européen de Strasbourg, en présence de Michel Delebarre, président de la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT), Roland Ries, sénateur-maire de Strasbourg, vice-président de la Communauté Urbaine de Strasbourg et Alain Lamassoure, député européen et vice-président de la MOT.

Ce projet réunit la MOT en tant que chef de file et six agglomérations transfrontalières en Europe² afin d'**échanger leurs expériences, bonnes pratiques et promouvoir les meilleures formes de coopération**. Il est essentiel en effet, pour les agglomérations transfrontalières (qui représentent 25 millions d'habitants en Europe), de définir des méthodes et des outils pour coordonner leurs politiques afin d'**apporter des réponses concrètes aux besoins de leurs habitants** aussi bien en matière de transport, d'aménagement urbain, d'emploi et d'équipements, que de santé et d'environnement.

Michel Delebarre a rappelé que la question urbaine est un enjeu crucial qui concerne **80% de la population européenne**. Lorsque ces aires urbaines sont situées de part et d'autre d'une frontière, il est primordial de développer une gouvernance politique et technique commune. C'est ainsi que les agglomérations transfrontalières peuvent devenir "**des lieux de convergence, sur une échelle de proximité, des politiques locales, nationales et européennes**" et des "**fers de lance de l'intégration et de la citoyenneté européenne**".

Roland Ries, qui a fait de la construction de l'Eurodistrict "Strasbourg-Ortenau" un point fort de son programme, a annoncé qu'il souhaitait maintenant "**passer de la coopération à la codécision**". La coopération transfrontalière "n'est [en effet] pas une chose facile" car elle implique des systèmes politiques et administratifs différents ; et il a insisté sur deux objectifs prioritaires pour faire avancer la coopération : il faut "impérativement **impliquer les citoyens** dans la construction européenne par la coopération transfrontalière afin que l'Europe n'apparaisse plus comme une construction lointaine faite par des spécialistes" ; et il convient également de travailler activement sur **le nouvel outil juridique européen, le Groupement européen de coopération territoriale (GECT)** qui permet de donner un cadre et une assise plus solide pour structurer les agglomérations à un niveau transfrontalier.

Alain Lamassoure a conclu la conférence en rappelant le rapport qu'il a rendu au Président français, Nicolas Sarkozy, en juin dernier sur "**L'Europe des citoyens en retard**" qui épinglait les défaillances d'une Europe trop éloignée du citoyen. Lors de la conférence, il a insisté sur la nécessité de soutenir la coopération transfrontalière qui permet justement de rendre cette Europe plus concrète et plus proche des citoyens. Il a également **proposé, dans le cadre de l'EUROMOT, de mettre en place une "conférence interparlementaire"** réunissant des parlementaires européens, nationaux et régionaux, pour trouver des solutions à ces obstacles de la vie quotidienne des habitants des territoires transfrontaliers.

Accord signé entre Francfort sur Oder (Allemagne) et Slubice (Pologne)

Le maire de Slubice, Ryszard Bodziacki, et le maire de Francfort sur Oder, Martin Patzelt, ont annoncé et signé pendant la conférence un accord de coopération entre leurs deux villes, polonaise et allemande. Cet accord, très symbolique puisqu'il scelle un avenir commun pour ces deux villes longtemps séparées par l'histoire, pose les bases d'une coopération transfrontalière renforcée entre les deux cités.

¹ *Expertising Governance for Transfrontier Conurbations*

² *L'Eurométropole « Lille-Kortrijk-Tournai » (France/Belgique), l'agglomération transfrontalière Francfort sur l'Oder/Slubice (Allemagne/Pologne), l'Eurocidade Chaves-Verin (Portugal/Espagne), le GECT Ister-Granum (Hongrie/Slovaquie), l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau (France/Allemagne) et l'Eurodistrict trinational de Bâle (Suisse/Allemagne/France).*

Présentation du projet

Le programme URBACT

URBACT est un programme européen qui vise à favoriser l'échange d'expériences entre les villes européennes et à diffuser les connaissances en matière de développement urbain durable. Le deuxième cycle du programme, URBACT II (2007/2013) succède à URBACT I (2002-2006).

Les enjeux du projet « EGTC » (cofinancé par le programme URBACT II)

Le développement des **agglomérations transfrontalières** et **l'amélioration de la qualité de vie de leurs habitants** nécessitent des approches innovantes pour dépasser les limites posées par les frontières nationales.

De nombreuses agglomérations transfrontalières jalonnent les frontières européennes³. Leur principal enjeu de développement est de donner des **réponses concrètes** aux besoins de leurs habitants, dans des domaines comme **l'aménagement urbain**, les **transports** (déplacements des travailleurs frontaliers notamment), les **services publics**, le **développement économique**, **l'environnement**, la **santé**, etc. Pour cela, elles ont la possibilité de mettre en place des outils de gouvernance communs, à une échelle transfrontalière : création d'une structure commune pour coordonner les politiques économiques, urbaines, sociales et culturelles... et mettre en œuvre des programmes d'action.

Pour répondre à cet enjeu, le projet URBACT « EGTC » donne l'opportunité aux agglomérations transfrontalières d'échanger expériences et bonnes pratiques en matière d'outils innovants de gouvernance, fondés sur un partenariat qui associe sur un même territoire toutes les autorités compétentes nécessaires à la réalisation des objectifs communs.

Les objectifs

Les partenaires approfondiront les questions relatives à la **gouvernance locale transfrontalière** et apprécieront la qualité des outils utiles pour servir leurs objectifs.

Ils identifieront les acteurs pertinents et analyseront comment les agglomérations transfrontalières développent diagnostics, stratégies et plans d'organisation communs. L'objectif est de capitaliser les meilleures pratiques, de définir une méthodologie et d'analyser comment les fonds structurels, les autres financements publics et les outils juridiques (tel que le GECT) peuvent être utilisés pour les aider à se développer.

Le projet permettra d'identifier des **cas concrets**, succès ou échecs, d'en analyser les causes et de transférer les bonnes pratiques à d'autres agglomérations transfrontalières en Europe afin d'améliorer leur système de gouvernance. Alors que certaines agglomérations transfrontalières sont particulièrement avancées dans ce processus, d'autres, principalement dans les nouveaux Etats membres, ont en effet un **réel besoin de « modèles » de gouvernance**.

Le **Groupement européen de coopération territoriale** est aujourd'hui le seul outil juridique européen capable d'instaurer une gouvernance multi-niveaux en impliquant les autorités nationales lorsque cela est nécessaire. Le projet examinera notamment dans quelle mesure **le GECT pourra devenir un outil de référence européen pour soutenir la gouvernance des agglomérations transfrontalières**.

Durée du projet : Octobre 2008 – Mai 2010

Pour plus d'informations sur le projet : <http://www.urbact.eu/egtc>

Pour plus d'informations sur la MOT : <http://www.espaces-transfrontaliers.eu>

Contact :

MOT : Ludvine Salambo, chargée de mission, +33 (0)1 55 80 56 92, ludvine.salambo@mot.asso.fr
Presse : Echos de Villes - Sophie Prévost / Alexandra Sire, +33 (0)1 42 21 12 18

³ Soixante agglomérations transfrontalières ont été identifiées en Europe.

